

DEC172068DR04

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMS3601 intitulée Institut français de bioinformatique

LE DIRECTEUR D'UNITÉ,

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142126DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMS3601, intitulée « Institut français de bioinformatique » ;

Vu la décision DEC171536INSB nommant Madame Claudine MÉDIGUE directeur de l'unité à compter du 15/03/2017 ;

DÉCIDE

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Patricia LAPLAGNE, technicienne, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 17 juillet 2017

Le directeur d'unité
Madame Claudine MÉDIGUE

Madame Patricia LAPLAGNE



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr